



24 mars 2020

Coronavirus (COVID-19)

Le dispositif sanitaire se prépare à faire face

Le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) prépare activement son système sanitaire à faire face à un afflux de patients atteints par le coronavirus COVID-19, tant dans le secteur hospitalier qu'ambulatoire. Il met en place un réseau sanitaire intégré dans lequel institutions publiques et privées travailleront main dans la main. L'objectif est d'augmenter la capacité du système de santé afin de pouvoir assurer les activités courantes urgentes et la prise en charge des malades COVID-19.

Pour l'instant, la situation est sous contrôle dans les hôpitaux valaisans. Mais à mesure que l'épidémie progresse, une forte coordination entre les différents acteurs de la santé sera indispensable. Pour y parvenir, le DSSC rassemble les ressources en personnel et en matériel du secteur public et privé. Le défi est de pouvoir accueillir les patients atteints du COVID-19 dans le système de santé tout en continuant à garantir la prise en charge des autres patients et en évitant tout contact physique les uns avec les autres.

Le réseau sanitaire présenté ci-dessous est amené à évoluer en fonction de la propagation du coronavirus. Nous remercions d'ores et déjà toutes les personnes concernées pour leur collaboration et la population pour sa compréhension.

Soins de premier recours

Afin d'éviter la diffusion du COVID-19 dans les cabinets médicaux et les hôpitaux, le Service de la santé publique et la Société médicale du Valais invitent les personnes qui suspectent une infection au coronavirus de faire une auto-évaluation sur le site www.coronacheck.ch (disponible en 10 langues). Si une consultation médicale est requise, le patient s'adresse par téléphone à un médecin (idéalement son médecin traitant) qui lui indiquera que faire et où se rendre pour des investigations complémentaires (voir communication séparée).

Soins hospitaliers

Les ressources humaines et matérielles de tous les hôpitaux et cliniques du canton sont mises en commun et gérées par l'Hôpital du Valais. Pour rappel, toutes les interventions chirurgicales non urgentes sont reportées, selon la décision du Conseil fédéral. Le réseau hospitalier temporaire mis en place permet de dégager 300 lits supplémentaires. Il pourra au besoin être augmenté à plus de 500 lits.

Dans le Valais romand, les cliniques privées sont réquisitionnées pour renforcer le dispositif hospitalier de soins aigus. La Clinique de Valère, avec ses 50 lits, prendra en charge des patients hospitalisés en soutien de l'hôpital de Sion. Sa permanence médicale, dont l'ouverture était prévue le 1^{er} avril, est destinée au soutien des urgences non vitales de Sion. Les anesthésistes de la Clinique CIC Valais renforceront les équipes de l'hôpital de Martigny. La clinique romande de réadaptation (CRR) met à disposition 40 lits dans son nouveau bâtiment en garantissant une séparation stricte avec ses activités habituelles. Au fur et à mesure de l'évolution de la situation, elle mettra à disposition davantage de lits. Les autres cliniques (bernoise, lucernoise et genevoise) de réadaptation soutiendront le dispositif de soins aigus, soit en tant qu'hôpital de dégagement (prise en charge de

l'activité courante des hôpitaux de soins aigus), soit par la mise à disposition de leur personnel. Dans le Haut-Valais, la Leukerbad Clinic renforce les capacités des hôpitaux de Viège et Brigue avec 72 lits.

Par ailleurs, des postes médicaux avancés ont été ouverts avec le soutien de l'armée suisse à l'entrée des hôpitaux de Sion et Martigny, afin d'éviter la propagation du coronavirus au sein de l'hôpital. Ils sont chargés de trier les patients et d'effectuer les tests de dépistage si les critères sont remplis. L'hôpital de Viège a également mis en place un centre de tri à son entrée avec le soutien de la protection civile.

Soins à domicile

Le DSSC réquisitionne le personnel et le matériel des soins à domicile. Sont concernés les centres médico-sociaux (CMS) avec mandat public, les organisations de soins et d'aide à domicile privées et les infirmières indépendantes avec autorisation cantonale de pratique. Ces institutions sanitaires et ces indépendants mettent à disposition de l'Etat leurs locaux ainsi que leur personnel de santé et administratif. Les CMS sont chargés de la gestion globale et intégrée de tous ces moyens et personnels sur l'ensemble du territoire cantonal.

Centre valaisan de pneumologie (CVP)

Un étage du CVP a été ouvert lundi 23 mars. Il vient décharger les hôpitaux ainsi que les soins à domicile. Le CVP prend en charge des patients testés positifs au COVID-19 qui n'ont pas ou plus besoin de soins hospitaliers mais dont le retour ou maintien à domicile n'est pas possible pour diverses raisons (besoin de soutien extérieur, état de faiblesse, peu d'entourage). Jusqu'à 24 lits seront progressivement mis à disposition.

Soutien psychologique

Une assistance psychologique est offerte au personnel de santé qui en ressent le besoin. Elle est mise en place par l'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS) pour le personnel des soins ambulatoires (cabinets de médecin ou tout autre professionnel de la santé) et des soins de longue durée (EMS, CMS, organisations de soins et d'aide à domicile). L'Hôpital du Valais a également mis en place une cellule spéciale pour son personnel. Le personnel peut trouver les informations de contact auprès de sa direction. Un soutien psychologique sera également offert ces prochains jours à la population. Les informations suivront.

Ressources humaines et matériel

Le Service de la santé publique tient à jour la liste du personnel de santé qui interviendra en soutien ou remplacement lorsque la situation l'exigera. Il gère également une réserve d'urgence de matériel (masques, blouses, solution hydro-alcoolique) afin d'assurer un approvisionnement rapide de certains établissements sanitaires en situation momentanée de pénurie. Chaque établissement reste néanmoins responsable de son approvisionnement tant que les produits sont disponibles sur le marché. La situation est tendue, mais l'engagement solidaire du secteur économique valaisan a permis d'éviter jusqu'ici une pénurie, notamment pour la solution hydro-alcoolique et les blouses de protection.

Rappel : restons à la maison ! Si nous devons sortir, gardons nos distances ! C'est en agissant tous ensemble que nous parviendrons à limiter le nombre de personnes gravement malades et une surcharge de notre système de santé.

Personnes de contact

Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du DSSC, 079 248 07 80

Victor Fournier, chef du Service de la santé publique, 078 722 38 83